

Union européenne : les enjeux de l'année 2021 et la libre circulation des citoyens UE

Après une année 2020 marquée par une crise sans précédent dans son histoire, l'Union européenne aborde 2021 avec deux certitudes. Celle, inquiétante, d'être confrontée à une situation critique, tant sur le plan économique que sanitaire, et celle, plus encourageante, d'avoir su sauvegarder ses intérêts face à ces difficultés majeures.

Ces derniers mois, l'Europe a en effet agi comme rarement dans son histoire (mise en place d'un plan de relance de 750 milliards avec un endettement commun, soutien aux systèmes d'assurance chômage), et ce avec une rapidité notable par rapport à ses standards habituels. Elle a aussi su affronter le Brexit et conclure un accord de commerce et de coopération pour une nouvelle relation avec le Royaume-Uni.

Au cours de l'année 2021, l'enjeu principal pour l'Union sera donc de parvenir à maintenir la dynamique politique qu'elle a su entreprendre pour répondre à la double crise sanitaire et économique qui a frappé le continent. Va-t-elle continuer sur cette lancée pour atteindre les objectifs que la présidente de la Commission européenne lui a fixés, à savoir un statut de leader mondial sur les plans écologique, numérique et diplomatique ? Ou son action va-t-elle être freinée par les divisions politiques ou les susceptibilités nationales ?

Un des enjeux relatifs à la crise sanitaire actuelle est la garantie du principe de libre circulation des personnes au sein de l'espace européen. Ce principe a en effet été mis à mal par les restrictions aux frontières décrétées par les États membres depuis le printemps 2020. Si la Commission européenne a fait adopter une recommandation en octobre 2020 pour éviter les discriminations entre nationalités européennes, la recrudescence épidémique observée sur le continent rend la question toujours pressante. L'exécutif européen doit là aussi trouver un équilibre fragile entre préservation de la santé des citoyens et garantie de leurs libertés.

Pour faciliter la libre circulation des personnes, la Commission européenne travaille à favoriser l'échange d'informations entre les États membres et à unifier les modalités et les résultats des tests PCR comme antigéniques. La Cour de justice de l'Union européenne est quant à elle susceptible de condamner les États pour des mesures restrictives qu'elle jugerait discriminatoires.

D'après un article de Barthélémy Gaillard, 12.01.2021

<https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/union-europeenne-les-10-enjeux-de-l-annee-2021/>